

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AXEHOLDING »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 1863, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AXEHOLDING »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Bâtiment et travaux publics
- Promotion immobilière
- Génie énergétique, électricité industrielle, plomberie et informatique
- Agro-industrie
- Agro-pastoral
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 1863, Ilot 105

Dirigeant(s) M OKINGNI EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02206 du 14/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28960/GTCA/RC/2023 du 14/04/2023

